Grand Poitiers Communauté urbaine

PLU de Savigny-L'Evescault

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Savigny-L'Évescault a été approuvée le 8 décembre 2017 par le Conseil de Grand Poitiers Communauté urbaine.

Le PLU de Savigny-l'Evescault a fait l'objet de deux modifications simplifiées (MS1 et MS2) approuvées par le Conseil de Grand Poitiers Communauté urbaine du 7 décembre 2018 et du 1er décembre 2023.

- > <u>Délibération d'approbation de la modification simplifiée n°1</u>
- > <u>Délibération d'approbation de la modification simplifiée n°2</u>

Révision du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Savigny-L'Évescault - dossier approuvé

Les différents éléments qui compose le PLU de la commune de Savigny-L'Évescault sont en libre téléchargement cidessous :

- > Délibérations et arrêtés
- > Arrêtés et délibérations liés à la procédure de révision
- >Pièce 1 : Rapport de présentation (MS1-MS2)
- Pièce 2 : Projet d'Aménagement et de Développement Durables
- > Pièce 3 : Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Pièce 4 : Zonage et annexes au zonage (MS1-MS2)
- > Pièce 5 : Règlement (MS1-MS2)
- > Pièce 6 : Annexe 1 Servitudes d'utilité publique
- > Pièces 6 : Annexes 2 à 6 Droit de Préemption urbain Bruit Plans des réseaux eau potable Assainissement Arrêtés relatifs aux traitements des eaux usées Arrêtés de Protection de captage Secteur d'informations sur les sols Site et sols pollués // Bilan de la concertation

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites 86 000 Poitiers Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES:

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30